



Comment récupérer la garde de ses enfants

Par **sansan**, le **01/09/2008** à **09:03**

Bonjour

Mon ami a vu sa vie brisée il y a 6 ans QUAND SA PETITE AMIE EST PARTIE AVEC SES DEUX ENFANTS Cette séparation n'a fait l'objet d'aucun jugement officiel et depuis 6 ans il fait 200KMS tous les 15 jours pour voir ses enfant et paie mensuellement une pension Aujourd'hui les enfants agés de 6 ans et demi et 8 ans souhientent vivre avec leur papa Qu'elles démarchent doit il entreprendre afin de récupérer la garde officielle de ses enfants Merc pour votre réponse

Par **Marion2**, le **01/09/2008** à **09:42**

Il faut contacter le JAF. C'est lui qui décidera dans l'intérêt des enfants